



## NON À LA DISPARITION DES UNIVERSITÉS DE CAEN ET ROUEN !

Les présidents des universités de Caen et de Rouen ont décidé, sans aucun mandat, de préparer leurs établissements à un regroupement qui s'apparente à une fusion pour le 01/01/2022.

Depuis des mois, la communauté universitaire est tenue à l'écart de ce projet qui la concerne pourtant au premier chef. Une fusion des universités se traduirait par des modifications majeures :

- pour les conditions de travail des personnels (fusions de services, mobilités fonctionnelle ou géographique, bureaucratisation des procédures dans tous les domaines d'activité, éloignement des instances décisionnelles ...)
- pour les conditions d'étude (mutualisation et fermeture de formations, menaces sur les sites éloignés de Rouen et Caen, mobilité imposée pour suivre un cursus ...).

Quelles que soient les modalités choisies pour procéder à ce regroupement, l'un des deux sites, Caen ou Rouen, deviendrait le chef de file de la nouvelle entité. Les conséquences, qui dépassent largement la seule communauté universitaire, seraient considérables pour le site qui perdrait de fait la capacité à définir ses orientations stratégiques en terme d'enseignement supérieur et de recherche.

Les signataires ci-dessous, personnels de l'université de Rouen, s'opposent au projet de regroupement des universités de Caen et de Rouen qui exclut toute réflexion sur la préservation du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche en Normandie.

Nom	Prénom	Composante ou Service	Statut	Signature